

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	ONG SOAMANEVA
Intitulé du projet	Contribuer à la survie et à la préservation des tortues marines dans la baie du Rigny »
Numéro de subvention	, n° 017/19/BIOO,
Date du rapport	20/04/2022

Hotspot CEPF :

Orientation stratégique :

Le changement de comportement avec prise de conscience de la communauté locale sur la préservation de tortue marine
L'implication des parties prenantes dans la conservation et la gestion des ressources marines, en particulier les tortues marines

Montant de la subvention : 54 413 000 Ariary

Dates du projet : Juin 2019 au Dec 2020 Avenant jusqu' au 30/03/2022

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

Les membres de comités de surveillance :

Acteurs–partenaires durant la mise en œuvre de ce projet, ils surveillent quotidiennement le braconnage et ils assurent la sensibilisation des pêcheurs

Les CTD (Collectivités territoriales décentralisées):

Is assurent l'appui de la mise en place du projet

Is assurent également l'appui et protection des membres du comité de surveillance durant le contrôle et surveillance de braconnage

DREDD (Direction Régionale de l'Environnement et Développement Durable)

Organisme de tutelle et de contrôle

Suivi de réalisation

RFA Radio locale Anivorano District Antsiranana II qui assure la diffusion des messages sur la préservation des tortues marines pendant 3 ans de notre intervention

Direction Régionale de pêche :
Organisme de tutelle

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet. :

Le braconnage de tortue marine dans notre site d'intervention diminue et se raréfie
La Vente libre du chair de tortue marine est quasiment nulle sur le marché de Diego
Le pilotage des actions en matière de préservation et de gestion de biodiversité a été pris en charge par les acteurs locaux et les autorités.
Amélioration de revenus des membres de groupement ayant reçu des financements AGR

Après l'expiration du projet, l'Action pourra se poursuivre à cause de la force des différentes organisations mises en place, les acquis entre les mains des partenaires et les effets multiplicateurs.
.Le Retrait a été assuré par la mise en œuvre du plan intercommunal de gestion et préservation de tortue marine ;
Engagement et disponibilité localement des personnes ressources et outils nécessaires.
Opérationnalisation des comités de surveillance qui assureront le relais pour assumer la responsabilité sur la préservation de tortue marine

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Durant la dernière année de notre intervention la vente libre de tortue marine se fait rare ou clandestinement sur le marché de Diego. Les membres de comité chassent les braconniers partout. Le plan d'action intercommunal sur la préservation de tortues marine	Braconnage quasiment nul ou se fait clandestinement
Prise en charge de gestion sur la surveillance de braconnage assure par les membres de comités eux même	Pêche locale surveillée
Appui à la Gestion de préservation de tortue marine assurée par les autorités communales	Braconnage de tortue marine hautement surveillé
Instauration de loi communautaire interdisant la présence de chair de tortue dans le village d'ambolobozobe	

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
AGR permet de réduire ou d'anéantir le braconnage grâce à l'amélioration de revenu	Revenu amélioré apaise le braconnage

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Harmonisation des activités sur terrain avec les autres intervenants(CI,C3) permet a stabiliser le problème sur l'empiètement de la zone d'intervention ainsi que les activités sur terrain

Le plaidoyer de haut niveau permet l'assise du projet de préservation de tortue marine dans un contexte très difficile

Implication des autorités communales tout au long du processus de réalisation du projet nous permet de résister les différents problèmes aussi bien sociaux qu'organisationnel

La prise de conscience et surtout La prise en charge effective de contrôle et surveillance de braconnage de tortue par les membres de comités a été parmi un atout majeur ils se surveillent eux même..

Les acquis en AGF permettent a la population locale de changer leurs modes de vie en s'occupant de l'élevage

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Vente libre de tortue marine quasiment nulle sur le marché de Diego ville

Instauration de loi communautaire (Dina) interdisant la présence de chair de tortue dans le village Ambolobozobe

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision	Description	Résultats pour le livrable
	Assurer le plaidoyer auprès des autorités concernées		Le plaidoyer permet l'assise du projet dans le site d'intervention, la mise en œuvre du projet ainsi qu'à l'élaboration du plan d'action Intercommunal	5 actions de plaidoirie menées 180 émissions radio conduits 60 suivis durant la période de projet
	Assurer l'élaboration du plan local sommaire de		Tous les membres de comités sont	Un plan d'action

	gestion et de préservation de tortue marine		convoqués pour soumettre leurs engagements en faveur de la préservation de tortue marine Ce plan a été signé par les Maires concernés et Région DIANA	intercommunal élaboré
	Un Plan Inter-communal global sommaire avec un Pact de responsabilité validé, disponible (CR Ambolobozobe)		Le plan d'action Intercommunal signé a été distribué aux différents acteurs	25 documents du plan Inter-communal distribués au niveau de commune, Fokontany Region, Peche et autorités concernées
	Des Groupements mises en place selon les types d'AGR		Dans les trois communes d'intervention les membres de comités suivant recommandation ont été mobilisé pour constituer les groupements villageois des AGR	11 groupements créés
	Les groupements par activités sont formés en techniques améliorés		Une formation réalisée sur l'élevage de petit ruminant, cette formation permet l'adoption de technique	108 membres des groupements adoptant les techniques améliorés d'Activités génératrice de revenue
	Assurer le plaidoyer auprès des autorités concernées			60 suivis durant la période de projet 180 émissions radio réalisées
	Mettre en place les différents canaux ou outils des sensibilisations			3 Panneaux metaliques 1 panneau en béton

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

Dès la conception de ce projet, ONG SOAMANEVA estime que nul ne peut résoudre le problème de braconnage sans intervention de proximité de la population locale. Habitude alimentaire et la liberté des braconniers ont été ciblés comme problèmes majeurs à résoudre

Les autorités locales y compris les Maires, les chefs fokontanyainsi que les leaders naturels sur place ont été parmi notre préoccupation pour mettre en place le projet dans un environnement convivial respectant l'objectif à atteindre en faveur de la biodiversité marine.

Les entités existantes sur place ont été soulevé par les Maires comme partenaire et parmi les cibles potentiels de ce projet pendant notre intervention qualifiée très difficile dès le début;

Dans les 3 communes d'intervention ,les 3 comités de surveillance ont été constitués suivant le souhaitet aides des autorités locales.

Ils sont composés majoritairement par des pêcheurs pour surveiller les actions de braconnage partoutou la pêche et le braconnage se déroulent.

Les membres de comité sont formés a chaque fois que l'occasion se présente sous forme d'information, rappel, questionnement sur la lois en vigueur régissant la préservation de tortue marine

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
-

Analyser profondément tous les risques potentiels sur le plan social, organisationnel, technique et financier (ex : empiètement de la zone d'intervention)

Face aux comportements des autorités, des intervenants et de la population locale, prévoir si possibles autres alternatives jugées exploitables ex plaidoyer

- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)

Zonage préétablie par CEPF(Direction stratégique) constitue quelque fois comme obstacle de la mise en œuvre des activités de préservation, ex Au Nord et au Sud de la baie de Rigny aucun promoteur n'intervient alors qu'au niveau de la baie de Rigny 3 promoteurs y interviennent Cette situation a été parfois profitée par les braconniers migrants car très difficile de connaître d'où vient le braconnage cas de la dernière intoxication mortelle survenue.

- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation.

Renforcer les acquis des partenaires en matière de la loi et approches

Intervention basée a la fois sur l'implication de la population locale et les autorités locales

Intervention gérée par les acteurs locaux eux meme, le promoteur n'intervient que pour l'appui organisationnel.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la réalisabilité.

Le parrainage réalisé par ONG SOAMANEVA avec le partage des différents acquis dans un environnement de partenariat convivial garantit la pérennité des actions entreprises en faveur de la préservation de tortue marine dans les villages d'intervention : Ambolobozobe, de Binetsy et d'Ankeriky, toutefois l'image défavorable projeté par les villages environnants dépourvus de promoteurs pourrait engendrer des risques inestimables aux voisins ayant déjà une avancée palpable sur la préservation.

Le plan d'action, le Dinam-mpokonolona et l'engagement infaillible des membres du comité de surveillance pourraient garantir la pérennité des actions entreprises

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Après ingestion mortelle du chair et le problème social qu'il a engendré, une réunion communautaire réalisée au mois de février a tranché l'interdiction de toute forme de présence de tortue dans le fokontany Ambolobozobe

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

- a. **Total du financement supplémentaire (en USD)**
Néant

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
0	0	0	0

*Classez le type de financement comme :

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF.

La lutte contre le braconnage devra prendre en compte l'intégralité des zones où se présentent le braconnage, dans le Nord de la baie de Rigny une zone encore vierge ou indemne en matière de préservation de tortue marine devra en effet l'objet une intervention immédiate cas baie de Sakalava dont la population environnante en aura besoin pour sauver l'image de ce village touristique de renommé internationale



Une centaine de carcasses ont été trouvées l'année 2021 Photo oct2021

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats

complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative
Un plan d'action intercommunal de préservation de tortue Marine (CR RAMENA, CR AMBOLOBOZOBE, VR MAHAVANONA)	Ce plan servira pour engager les membres de comité de surveillance dans leurs fonctions respectives Ce plan a été élaboré par eux même et exécuté par eux même également
20 documents du plan Inter-communal distribués au niveau de commune, Fokontany et autorités concernées 3 comités Locaux de surveillance mise en place	Ces documents ont été distribués aux membres de comités et aux autorités comme document de base et de référence
60 suivis participatifs réalisés durant la période de projet 5 actions de plaidoirie menées 180 émissions radio conduits	Les suivis participatifs ont été réalisés pour voir sur la plage et sur mer les actions anthropiques de braconnage
11 groupements pour AGR créés	Dans les 3 communes d'intervention 11 groupements ont été constitués pour investir sur l'élevage des petits ruminants et activité de pêche 6 Groupements ont choisi l'élevage de petit ruminant Et 5 autres groupements ont choisi l'activité de pêche
108 membres des groupements adoptant les techniques améliorés d'Activités génératrice de revenu	
Revenu d'au moins 100 ménages membres des groupements augmentent de 25% à partir des AGR	

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Partie sud de la Baie de Rigny	10KM2	Nouvellement protégé et engage par CI

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**
Corridor Marin 3 baies	MADAGASCAR	39, 794 ha	Decret # n°2015-753 du 28 Avril 2015 pour	S 12°16'12.03", / 12°26'31.74",	E 49°25'02.35" E 49°29'26

			protection définitive		

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web ProtectedPlanet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT
RNI, PN, MN, RS, PHP, RRH	<i>CORRIDOR Marin 7 baies</i>	<i>Dec 2021</i>	18

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
36	08

* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*
95	26

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires				
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Groupements AGR PETIT RUMINANT	X							X									95	26

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
Groupement Ivovono	12°19 14 89°SUD	43°23 3796E
Groupement Ivovono		
Groupement Ambavarano		
Groupement Ampondrahazo	12024 48 42°S	49°29°0014°E
Groupements Ambolobozobe	14°24 1481 S	47°48 0160° E
Groupement Binetsy		
Groupement Tanambao Ankeriky		

19. Politiques, lois et réglementations

Veillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet

N°	Champ d'application (marquer avec un x)	Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)
----	---	--

	Nom de la loi, politique ou réglementation	Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux	
1	Loi communautaire(DINA) dans le fokontanyAmbolobozobe	X								X										
2																				
...																				

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	Madagascar	Ferrier 2022	ZERO Braconnage ET ZERO Ingestion chair de tortue marine	Action tirée suite au refus de braconnage et ingestion mortelle de la chair de tortue Marine
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1	Neant				
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1	Neant		
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1	Néant	
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1	Néant					
2						
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : PETSJ Joelison jean

18. Organisation : ONG SOAMANEVA

19. Adresse de correspondance : Porte N :10 1^{er} étage Palais Faritany Diego Suarez 201

20. Numéro de téléphone : 0324083294

21. Adresse e-mail : soamanevaong@yahoo.fr/petsyjoelison@gmail.com